

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2006023

ED/MP

OBJET :Marché de travaux connexes relatifs à la pose d'une structure démontable 10/12 rue de la Gare. Approbation du marché et autorisation de signature

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 33, 60 et suivants du code des marchés Publics,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 16 mars 2006,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» s'étant abstenus.

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE : Approuve le marché sur appel d'offres relatif aux travaux cités en objet, et autorise conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 16 mars 2006, le Maire à signer les marchés subséquents avec les sociétés ayant remis les offres les plus avantageuses.

Lot n° 1 : VRD – abattage d'arbres

Société COCHERY IDF pour un montant de 164.940,12 € TTC option 2 comprise

Lot n°2 : Maçonnerie, démolition

Société EGDC pour un montant de 174.624,20 € TTC

Lot n°3 : Clôtures et portails

Société LEMAIRE pour un montant de 71.139,28 € TTC

Lot n°4 : Electricité, éclairage extérieur

Société ENTRA pour un montant de 65.016,47 € TTC

Lot n°5 : Hangars métalliques l'offre étant irrégulière, le lot à été déclaré infructueux par la commission d'appel d'offres.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal de l'exercice en cours sur l'imputation suivante : 102/2313/021.

Le Maire